

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS MUNICIPALES N°2022\_146**

**OBJET : SERVICES INFORMATIQUE – ATTRIBUTION DU PROJET FINANCIER DE PASSAGE A LA NORME M57 A LA SAS « CIRIL GROUP »**

Le Maire de la Commune de Pierrelaye,

**AGISSANT** en vertu de la délibération du Conseil Municipal n°8/2020 en date du 26 mai 2020 publiée et déposée en Sous-Préfecture d'Argenteuil, relative aux délégations de pouvoirs données au Maire par le Conseil Municipal conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

**VU** le Code de la Commande Publique notamment les articles liés au droit d'exclusivité,

**VU** l'Arrêté du 9 décembre 2021 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

**VU** le Budget Communal,

**CONSIDERANT** l'obligation pour la Commune de passer à la nomenclature financière M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,

**CONSIDERANT** que cette obligation nécessite un paramétrage spécifique du logiciel de comptabilité financière et de ressources humaines,

**CONSIDERANT** la nécessité de recourir à une expertise extérieure,

**CONSIDERANT** que seule la SAS « Ciril Group » peut accompagner la Commune pour le passage du logiciel financier qu'elle développe et met à disposition de la Commune contre rétribution financière,

**CONSIDERANT** qu'après examen des offres reçues, suite à la consultation réalisée, l'offre de la SAS « GESCIME » apparaît comme celle répondant le mieux aux besoins de la Commune ;

**DECIDE**

**Article 1er :**

**Missionner** pour une prestation de passage à la norme M57 du logiciel financier et de ressources humaines de la Commune, la SAS « Ciril Group », sise 49 avenue Albert Einstein, BP 12074, 69603 VILLEURBANNE Cedex.

**Article 2 :**

**S'acquitter** du montant de la prestation établi à 11 890 € HT, soit **14 268 € TTC** (Quatorze mille deux cent soixante-huit euros Toutes Taxes Comprises)

Etape projet	Contenu de la prestation	Montant HT
<b>Forfait : Passage à la norme M57 / Gestion Financière</b>		<b>7 990 €</b>
1- GF / Lancement projet	Lancement projet M57 / webinaire / 0,5 jour pour 2 participants GF	
	Analyse données GF + rapport	
2- GF / Transposition des comptes vers M57	Formation outil transposition des comptes vers M57 / webinaire / 0,5 jour pour 2 participants GF	
	Assistance démarrage transposition des comptes M57 / téléassistance / 0,5 jour	
	Suivi client mensuel avancement travaux / Connexion mensuelle à distance pendant 3 mois	

	Ouverture préparation budgétaire en M57 / téléassistance / 1 jour	
3- GF / Immobilisation	Formation outil transposition des classes d'immobilisation / webinaire / 0.5 jour pour 2 participants GF	
	Assistance application transposition classe d'immobilisation + Paramétrage flux Indigo / téléassistance / 1 jour	
4- GF / Assistance renforcée M57	GF Assistance renforcée M57 : Assistance renforcée pour le passage en M57 / Utilisable à partir du début de nos prestation jusqu'au 30 juin de l'année de passage en M57 / 4H	
<b>Forfait : Passage à la norme M57 / Civil Net RH</b>		<b>3 900 €</b>
1- RH / Lancement projet	Lancement projet M57 / webinaire / 0,5 jour pour 2 participants RH	
	Analyse données GF + rapport	
2- RH / Préparation imputations comptables	Formation gestion imputations budgétaires RH + Organigramme / webinaire / 1 jour pour 2 participants RH	
	Suivi client avancement travaux / Connexion mensuelle à distance pendant 3 mois	
3- RH / Paramétrage M57	Formation outil M57-RH / Webinaire / 0,5 jour pour 2 participants RH	
4- RH / Assistance renforcée M57	RH Assistance renforcée M57 : Assistance renforcée pour le passage en M57 / Utilisable à partir du début de nos prestation jusqu'au 30 juin de l'année de passage en M57 / 4H	
5- GRH + GF / Gestion de projet	Suivi de projet M57	
<b>MONTANT TOTAL DE LA PRESTATION HT</b>		<b>11 890 €</b>
<b>TVA 20%</b>		<b>2 378 €</b>
<b>MONTANT TOTAL DE LA PRESTATION TTC</b>		<b>14 268 €</b>

**Article 3 :**

**Préciser** que la prestation devra être réalisé durant l'année 2023 afin que la Commune soit en mesure de basculer en M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Article 4 :**

**Préciser** que la prestation sera payée par mandat administratif à l'issue de 5 phases de la prestation, sur présentation d'une facture via le portail Chorus Pro et d'un relevé d'identité bancaire ou postal, soit :

- GF-RH / Lancement : 20%
- RH / Préparation imputations comptables : 20%
- GF / Transposition des comptes : 20%
- RH / Paramétrage M57 : 30%
- GF / Immobilisation : 10%.

**Article 3 :**

**Préciser** que les crédits nécessaires seront prélevés sur la section fonctionnement 688 du Budget Communal.

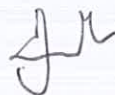
**Article 4 :**

**Adresser** la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet du Val d'Oise pour accomplissement du contrôle de la légalité et l'**inscrire** aux registres des décisions.

<p>Transmis en Préfecture le : 18/11/2022</p> <p>Publié(e) le : 18/11/2022</p> <p>Exécutoire le : 18/11/2022</p>
--

Fait à PIERRELAYE, le 15/11/2022

Le Maire,



Michel VALLADE





MAIRIE DE PIERRELAYE  
Hôtel de ville  
42 Bis rue Victor Hugo  
BP 51  
95480 PIERRELAYE

A l'attention de : Mme Branca FERREIRA

Devis n°	2021-07045-01
Date	03/11/2022
Commercial	Pauline GAROTTE
Dossier suivi par	Marie-Noëlle LAFONT
Objet	GF-RH PASSAGE M57 2021 (AU 01/01/2024)

Définition des Prestations	Qté	Montant Unitaire € HT	Montant Total € HT
<b>Passage à la norme M57</b>	Forfait	7 990,00 €	7 990,00 €
<b>GF : Lancement projet</b>			
Lancement projet M57 / webinaire / 0,5 jr / requis : 2 participants GF	Forfait		
Analyse données GF + rapport	Forfait		
<b>GF : Transposition comptes vers M57</b>			
Formation outil transposition des comptes vers M57 / webinaire / 0,5 jr / requis : 2 participants GF	Forfait		
Assistance démarrage transposition des comptes vers M57 / téléassistance / 0,5 jr	Forfait		
Suivi client mensuel avancement travaux / Connexion mensuelle à distance pdt 3mois	Forfait		
Assistance application transposition des comptes vers M57 + Ouverture préparation budgétaire en M57 / téléassistance / 1 jr	Forfait		
<b>GF : Immobilisation</b>			
Formation outil transposition des classes d'immobilisation / webinaire / 0,5 jr / requis : 2 participants GF	Forfait		
Assistance application transposition classe d'immobilisation + Paramétrage flux Indigo / téléassistance / 1 jr	Forfait		
<b>GF : Assistance renforcée M57</b>			
GF Assistance renforcée M57 : Assistance renforcée pour le passage en M57 / Utilisable à partir du début de nos prestations jusqu'au 30 Juin de l'année de passage en M57 / 4 h	Forfait		
<b>Passage à la norme M57 : Civil Net RH</b>	Forfait	3 900,00 €	3 900,00 €
<b>GRH : Lancement projet</b>			
Lancement projet M57 / webinaire / 0,5 jr / requis pour chaque entité : 2 participants RH	Forfait		
Analyse données RH + rapport	Forfait		
<b>GRH : Préparation imputations comptables</b>			
Formation gestion imputations budgétaire RH + Organigramme / webinaire / 1 jr / requis 2 participants RH	Forfait		

Suivi client mensuel avancement travaux / Connexion mensuelle à distance pdt 3mois	Forfait	
<b>GRH : Paramétrage M57</b>		
Formation outil M57-RH / webinaire / 0,5 jr / requis : 2 participants RH	Forfait	
<b>GRH : Assistance renforcée M57</b>		
RH Assistance renforcée M57 : Assistance renforcée pour le passage en M57 / Utilisable à partir du début de nos prestations jusqu'au 30 Juin de l'année de passage en M57 / 4h	Forfait	
<b>GF+RH : Gestion de projet</b>		
Suivi de projet M57	Forfait	

Total HT	11 890,00 €
TVA	2 378,00 €
<b>Total TTC</b>	<b>14 268,00 €</b>

Délai de validité de l'offre : 1 mois.

**Conditions d'exécution :**

Les dates des webinaires et des prestations vous seront transmises après la réception de votre bon de commande.

**Conditions de facturation :**

Facturation au pourcentage global selon les phases ci-dessous :

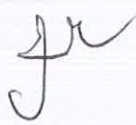

- GF-RH - Lancement : 20%.
- RH - Préparation imputations comptables : 20%.
- GF - Transposition comptes : 20%.
- RH - Paramétrage M57 : 30%.
- GF - Immobilisation : 10%.

**Remarques :**

Les demandes d'assistance M57 non liées à de l'assistance technique seront comptabilisées dans le quota des heures d'assistance renforcées prévues dans la commande. Au-delà les nouvelles demandes seront traitées dans le cadre du contrat AFEL ou devront faire l'objet d'une nouvelle souscription AFEL.

Ce devis ne comprend pas :

- L'assistance d'accompagnement pour la mise en conformité de l'actif avec le trésorier nécessaire pour un passage en M57.
- La réalisation du paramétrage M57-RH par CIRIL GROUP. Les prestations RH proposées au travers de notre cursus M57 sont élaborées afin de permettre à la collectivité de réaliser sereinement et en autonomie le passage à la norme M57 via notre outil spécifique.

Bon pour accord le : <b>16 / 11 / 2022</b>	Nom : <b>Michel VALLADE</b>
<b>N°Engagement OBLIGATOIRE (*) :</b>	Fonction : <b>Maire</b>
	Cachet de la Collectivité :
	Signature :
	
	
(*) A préciser pour tout bon pour accord	